

<https://www.ricochets.cc/Voter-a-Crest.html>



Voter à Crest ?

- Les Articles -

Élections municipales le 15 et 22 mars 2020



Date de mise en ligne : samedi 25 janvier 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Moi aussi je me suis posé la question de l'utilité de voter. En effet, *« les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent »* (Henri Queuille) !

Que de désillusions après les lendemains qui chantent. Je repense en particulier au 10 mai 1981 où nous avons débouché du champagne !

Cependant, je me suis toujours inscrite sur les listes électorales, peut-être en hommage à ces femmes qui - il n'y a pas si longtemps - se sont battues pour ce droit.

Je comprends donc la réserve et même pour certains votre rejet de la démarche d'inscription. Mais comment changer la donne si vous ne manifestez pas votre désir profond de changement, vous, les nouveaux arrivants, les jeunes, les blasés...

Si nous ne nous manifestons pas au niveau des urnes, la ville restera aux mains de ceux qui trouvent leur compte dans cette gestion municipale.

Pour les plus anciens, tout compte fait, nous savons ce que nous tenons, nous ne savons pas ce qui va venir. Et puis, *« il n'y a pas eu que des mauvaises choses de faites »*, donc un discours prudent, qui se place dans la continuité, se contentant de la politique du moindre mal. **EST-CE CELA QUE NOUS VOULONS ? N'AVONS-NOUS PAS PLUS D'AMBITIONS POUR NOTRE VILLE ?**



Campagne d'information contre l'abstention. Télécharger les visuels [sur cette page](#).

A travers les discours que j'entends, il y a beaucoup de frustrations et de colère. On peut laisser cours à cette colère légitime en descendant dans la rue. Heureusement ce droit, bien que très encadré, existe encore, mais pour combien de temps vu les risques encourus... On peut aussi courir le risque d'une autre équipe pour gérer la ville. 24 ans ça commence à faire un bail, non ?

Moi, je souhaite ardemment le changement ; je n'en peux plus de cette gestion qui ne prend pas en compte les problèmes quotidiens des habitants.

L'Exemple de la Maison Marguerite

En matière de solidarité, je peux témoigner de mon expérience dans la réhabilitation de la Maison Marguerite, faite sans l'aval de l'équipe en place. Une maison qui a été laissée à l'abandon durant 5 ans. Le propriétaire qui n'en n'avait pas l'utilité souhaitait en faire don pour les plus démunis. La mairie, ne trouvant pas le projet en adéquation avec le standing du cours Jouberton, a manifesté oralement son hostilité pour le projet.

Les grosses associations pouvant éventuellement accepter le legs en ont été dissuadées.

C'est ironique pour une municipalité qui émet dans son programme le souhait d'être plus solidaire ! N'est-ce pas ?

Si nous voulons réellement un changement, faisons cette démarche de nous inscrire et allons voter en nombre le 15 mars prochain.

Dans le secret de l'isoloir, ce sera à chacun de se déterminer en fonction de ses convictions. Je ne souhaite pas influencer d'une manière ou d'une autre votre choix. Par contre, c'est incontournable, si vous voulez que ça change, allez vous inscrire ou vérifier que vous l'êtes déjà.

Cette année, **nous avons jusqu'au 7 février** pour nous inscrire sur les listes et en plus, nous avons la chance d'avoir le choix !



Campagne d'information contre l'abstention. Télécharger les visuels [sur cette page](#).